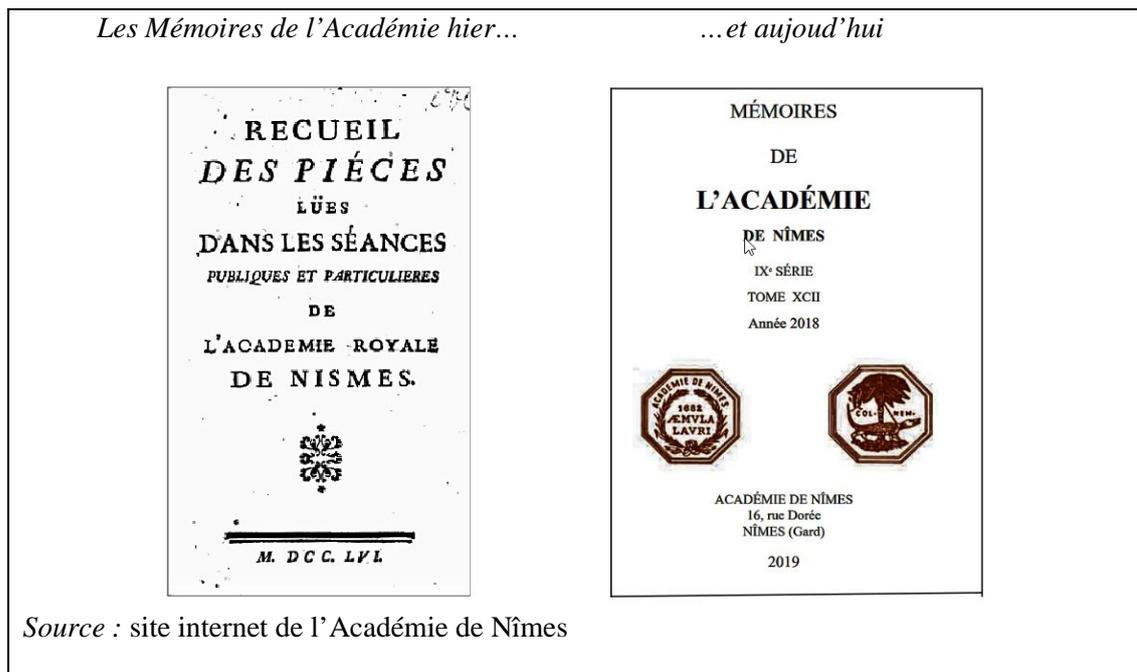


MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE : NORMES DE PUBLICATION.

Mise à jour : octobre 2022

- Informations sur les Mémoires..... page 1
- Ce qui est attendu des auteurs..... page 2
- Exemples concrets d'application des normes page 5
- Récapitulatif des normes de publication..... page 9



A propos des *Mémoires de l'Académie*

Le dictionnaire de l'Académie française définit les mémoires (au masculin, pluriel) comme le « recueil d'exposés lus dans une société savante, une académie »¹. Les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*² furent d'abord manuscrits ; la première édition imprimée rend compte des travaux de l'année 1753. La bibliothèque et le site de l'académie permettent de consulter les exemplaires parus depuis 1800.

Actuellement, les *Mémoires* imprimés chaque année (sauf exception) selon le règlement de l'académie (Art. 51) sont tirés à environ 300 exemplaires. Ils remplissent plusieurs fonctions. Les *Mémoires* sont d'abord la retranscription des travaux académiques et témoignent de son activité. À ce titre, ils sont adressés aux institutions qui participent au financement ou sont associées à la vie de l'académie ainsi qu'aux académies, sociétés savantes et organismes correspondants. Enfin, le contenu des *Mémoires* est mis à disposition de toutes les personnes intéressées ; elles peuvent les consulter à la bibliothèque de l'académie ou sur son site internet. Tous les volumes des années 1800 à 2016 sont en effet consultables en ligne sur le site de l'académie³. Le développement de l'accès en ligne aux *Mémoires* permettrait de mieux diffuser les travaux de l'académie.

¹ [mémoire | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#).

² Dans la suite de ce texte, le titre sera abrégé en *Mémoires*.

³ <https://www.academiedenimes.org/site/activites/publications-memoires-et-bulletins/>

Pourquoi des normes de publication ?

Il existe plusieurs types de normes pour les publications écrites. Les premières relèvent de règles ou de conventions qui, à l'exemple de l'orthographe⁴, peuvent évoluer à long terme mais s'imposent à tous à court terme. Ainsi, les *Mémoires* exigent le respect de règles typographiques usuelles relatives à la composition du texte et aux modalités de sa mise en page. L'Académie de Nîmes se doit de respecter les règles de la langue française et de son écriture, y compris les règles relatives à la ponctuation et aux espaces entre les lettres, aux signes de ponctuation, à la présentation des paragraphes, aux bons usages des majuscules et des abréviations... Il existe également des règles relatives à la présentation des citations, des références à des ouvrages et sources (livres, articles, sites internet...) et enfin à la rédaction des notes de bas de page.

Les normes d'écriture générales (orthotypographie), sont définies par exemple dans le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* (2002), édité par cet organisme. Il est également possible d'utiliser la *Charte orthotype* du journal Sud-Ouest :

[177106447.pdf \(sudouest.fr\)](http://177106447.pdf(sudouest.fr))

Le second type de normes est spécifique à un éditeur, à une collection (littéraire, scientifique, juridique...), à une institution publique ou privée, en ce qui nous concerne l'Académie de Nîmes. Les *Mémoires* rassemblent dans un même volume des contributions académiques rédigées par des auteurs différents traitants de sujets distincts. Dans ce contexte, la cohérence de l'ouvrage repose sur l'adoption d'une mise en page unique, incluant l'harmonisation des titres et sous-titres, des notes de bas de page, de la présentation des illustrations... La commission des publications est chargée de mettre les textes proposés pour les *Mémoires* aux standards (généraux et spécifiques) actuels, avant que l'imprimeur ne les adapte au format défini pour cette publication (format A5 équivalent à une demie-feuille A4 placée dans le sens de la hauteur).

Il est tout à fait compréhensible que de nombreux contributeurs ne maîtrisent pas toutes les règles et normes typographiques, d'autant plus qu'elles sont complexes, parfois ambiguës et peu respectées dans la communication courante. De même, les membres de la commission des publications ne sont pas des experts de ces normes, même si certains d'entre eux ont une expérience de l'édition.

Avant d'être transmis à l'imprimeur, chaque texte est relu, corrigé et adapté, par deux ou trois membres de la commission des publications qui se concertent lorsque c'est nécessaire. La plupart de ces modifications relèvent de la typographie et n'affectent pas le fond du texte ; lorsque le fond est en cause (par exemple le texte est trop long), l'auteur est sollicité.

Le travail réalisé par les membres de la commission des publications, c'est-à-dire la correction typographique, l'harmonisation et la mise en page des textes proposés (incluant les figures éventuelles), sera facilité si les contributions qui lui sont adressées respectent quelques attentes précisées ci-dessous.

Les attentes de la commission des publications

Il est souhaitable qu'un dialogue (oral ou écrit) s'engage entre l'auteur et les relecteurs avant la remise du texte final. La commission, et plus particulièrement son rapporteur⁵, sont à la disposition des auteurs pour toute précision sur les normes, ou pour résoudre des difficultés particulières, avant ou pendant la rédaction du texte écrit à paraître dans les *Mémoires*.

⁴ Sur la « Réforme de l'orthographe » de 1990, se reporter à la présentation de l'Académie Française : [Les rectifications de l'orthographe | Dictionnaire de l'Académie française \(dictionnaire-academie.fr\)](http://www.dictionnaire-academie.fr)

⁵ Luc Simula, 06 18 50 89 71 ; luc.simula@wanadoo.fr

Une solution simple pour comprendre les attentes de la commission des publications consiste à consulter des exemplaires récents des *Mémoires* ; ils illustrent concrètement la mise en œuvre des normes comme vous pourrez le constater avec les annexes à la fin de ce texte. Pour rappel, les *Mémoires* sont consultables en ligne sur le site de l'académie. Vous remarquerez que l'harmonisation des communications est tout à fait compatible avec la grande variété des sujets traités et la diversité des contributions.

Vous trouverez ci-dessous quelques unes des attentes de la commission, résultant notamment de réflexions menées par les commissions du programme et des publications, adoptées en 2018 et actualisées en 2022.

Attentes sur le texte

- Il est d'abord demandé aux auteurs de transmettre le texte écrit de leur communication dans le mois qui suit leur présentation orale. Ce document (texte et éventuellement figures) doit être rédigé et transmis au format d'un fichier *Word*. En effet, tout transfert de fichier d'un logiciel à un autre peut entraîner des modifications typographiques non souhaitées.
- Le texte doit correspondre au projet de communication accepté par la Commission du Programme et à la communication effectivement présentée en séance. La version de la communication destinée aux *Mémoires* doit être expurgée de toute trace d'oralité. L'auteur doit envoyer un texte définitif, qu'il a attentivement relu et si possible fait relire par un tiers.
- La communication écrite dans les *Mémoires* ne doit pas être l'occasion d'un développement excessif du sujet traité en séance. A titre indicatif, un texte publié représente en général une trentaine de milliers de caractères (illustrations et espaces⁶ comprises) et ne devrait pas, sauf exception, dépasser les quarante mille signes.
- La communication peut inclure un nombre limité d'illustrations ou figures (photographies, schémas, graphiques...) qui doivent être libres de droit de reproduction, de bonne définition (sinon elles ne pourront être imprimées correctement) et nécessaires à la communication. Pour être adaptées au format des *Mémoires*, les photographies (de nombreuses « copies » sont en fait des photographies) doivent avoir une largeur maximale de 10cm (et une hauteur adaptée à cette largeur). Les figures (ou illustrations, tableau, schémas...) doivent être annoncées dans le texte rédigé, numérotées (*fig. 1...*), être précédées d'un titre explicite et suivies de leur source. Elles peuvent être incluses dans le fichier texte ou transmises à part si elles sont trop volumineuses.
- Les auteurs éviteront les trop fréquents renvois à la ligne ainsi que l'abus des majuscules. Celles-ci sont à accentuer (Moyen Âge, l'État, l'Église). Les caractères en *italique* sont réservés aux titres d'ouvrages, de tableaux, de périodiques, ainsi qu'aux termes latins ou en langues étrangères, exceptionnellement aux mots sur lesquels l'auteur veut attirer l'attention.

Attentes relatives à la typographie

- *Paragraphes*. Retrait positif de 1^{ère} ligne (comme dans ce texte). Éviter la surabondance de paragraphes courts.
- *Citations*. Les citations courtes sont incluses dans le texte en caractère normal (romain) et placées entre guillemets français (« citation »). Les citations longues sont séparées du texte principal par un interligne avant et après la citation. Elles se distinguent par un retrait (décalage) à gauche sur toutes les lignes de la citation (sans guillemets). Chaque citation s'accompagne d'une référence bibliographique précisée en note de bas de page. « Exemple : texte de la citation⁷ .»

⁶ En typographie, une espace (féminin) désigne le « blanc » qui sépare deux caractères, deux signes, deux mots ou deux paragraphes. Sous Word, l'onglet statistique se trouve dans le menu Révision.

⁷- Cabanel, Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, A. Colin, 2012, p. 207.

- *Référence au titre d'une œuvre.* Lorsque le titre d'une œuvre est mentionné dans le texte il s'écrit en italiques, sans guillemets ; le premier terme de l'œuvre est en majuscule. Si le premier terme est un article défini, le substantif qui le suit commence par une majuscule, ainsi qu'éventuellement l'adjectif qui le précède : les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* ; *Le Grand Meaulnes*, *Le Train sifflera trois fois...* (Cf. annexes)
 - *Signes de ponctuation.*
 - Le point et la virgule suivent la dernière lettre du mot précédent et sont suivis d'une espace normale (l'espace est obtenue avec la barre d'espace).
 - Les points d'interrogation et d'exclamation sont précédés d'une espace insécable et suivis d'une espace normale. Exemples → Comment ? Bravo ! L'espace insécable s'obtient avec le clavier en appuyant simultanément sur Ctrl + Maj + touche espace. Les versions les plus récentes de Word le font automatiquement !
 - Guillemet ouvrant « suivi d'une espace insécable.
 - Guillemet fermant » précédé d'une espace insécable.
- Attentes relatives aux notes et à la bibliographie***
- Les références bibliographiques sont à placer en notes de bas de page (complétées au besoin par une liste des ouvrages consultés en fin de chapitre).

Annexes : extraits des *Mémoires* 2018 illustrant l'application des normes de publication

Annexe 1

<p style="text-align: center;"><i>Séance du 20 décembre 2019</i></p> <p style="text-align: center;">LE HAÏKU ce petit poème qui en dit long</p> <p style="text-align: center;">俳 句</p> <p style="text-align: center;">par Anne BROUSMICHE correspondant</p> <p>Parler du haïku est un exercice périlleux : que dire en effet d'un poème aussi bref, issu d'une culture lointaine, habillé de quelques mots troués de silence et si peu bavard qu'il n'autorise pas à l'être trop ?</p> <p>Voici l'un des haïkus parmi les plus célèbres¹, écrit par le poète japonais Bashô :</p> <p style="text-align: center;">Vieille mare une grenouille plonge bruit de l'eau</p> <p>L'animal comme guide, voilà une démarche poétique et philosophique. Depuis la chouette d'Athéna, totem des philosophes, le chien de Diogène ou Argos, celui d'Ulysse chez Homère, jusqu'au</p> <p><small>1. Bashô, Issa, Shiki, <i>L'art du haïku, pour une philosophie de l'instant</i>, Paris, Belfond, 2012, p. 85.</small></p>	<p style="text-align: center;">Illustration de la présentation d'une communication</p> <p style="text-align: center;"><i>date</i> Titre en majuscule Sous-titre (éventuellement)</p> <p style="text-align: center;">Auteur Qualité</p> <p style="text-align: center;">Illustration de la citation d'un ouvrage en note de bas de page.</p> <p>Source : Mémoires 2019, texte de Anne Brousmiche.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>À l'issue de cette campagne qui avait également engrangé un certain nombre de travaux scientifiques, le commandant de <i>La Capricieuse</i> pouvait écrire dans son rapport : « M. Courbet s'est toujours fait remarquer par son excellent esprit, une tenue parfaite, un grand amour pour le travail, il a montré déjà de l'aplomb et de la vigueur dans le commandement⁶. »</p> <p style="text-align: center;">Une carrière au fil de l'eau</p> <p>Sa seconde affectation, sur <i>L'Olivier</i>, en tant qu'enseigne, déboucha deux ans plus tard sur la nomination au grade de lieutenant de vaisseau. Les extraits de rapport que l'on peut consulter sont plus élogieux les uns que les autres. Le commandant de ce brick de première classe, pourra noter :</p> <p style="padding-left: 40px;">Conduite et moralité très bonnes [...] aptitude très remarquable au métier de la mer, observe parfaitement, parle l'anglais. M. Courbet est très instruit, manœuvre parfaitement, a beaucoup de sang-froid, d'énergie et, par suite, un grand empire sur l'équipage. Depuis dix-sept mois qu'il est sous mes ordres, son zèle et sa capacité ne m'ont pas fait défaut un seul instant. C'est un excellent officier⁷.</p> <p>Cette seconde campagne de Courbet se situe pendant la guerre de Crimée. Il ne participera que de loin à l'effort de la marine, son vaisseau étant employé soit au ravitaillement, soit à la chasse aux pirates ou encore au maintien de l'ordre comme lorsqu'il fallut mater une tentative de désertion dans le port de Smyrne. Cent cinquante « hachi-houzouks » (« sa tête ne fonctionne pas » en turc), embauchés et payés par les Anglais,</p> <p>⁶ <i>Ibid.</i>, p. 35. ⁷ <i>Ibid.</i>, p. 38. ⁸ Ganneron, Émile, <i>L'Amiral Courbet, d'après les papiers de la Marine et de famille</i>, Paris, Léopold Cerf, 1886, p. 55.</p>	<p style="text-align: center;">Illustration des normes de citation.</p> <p style="text-align: center;">Citation courte entre guillemets</p> <p style="text-align: center;">Citation longue en texte séparé et avec un retrait à gauche.</p> <p style="text-align: center;">Illustration des notes de bas de page.</p> <p>Source : Mémoires 2019, texte de Hubert Emmery.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>218 MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE NÎMES</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Les origines et l'enfance</p>  <p style="text-align: center;"><i>Fig. 1. « Sauve, verticale », maisons sur le Vidourle, cliché de l'auteur.</i></p> <p>Jean Pierre de Claris de Florian est né à Sauve, ce village gardois, vertical (fig. 1) et minéral. Collées à la falaise de la montagne du Cou-tach, ses maisons hautes et étroites plongent leurs fondations dans le Vidourle qui ressurgit à cet endroit de son cours souterrain tandis que les</p>	<p>Illustration de la présentation des illustrations.</p> <p>Titre de paragraphe</p> <p>Illustration...</p> <p>...avec titre et source.</p> <p>Présentation de l'illustration dans le texte</p> <p><i>Source</i> : Robert Chalavet</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p style="text-align: center;">Peuple d’oc, du conte au mythe</p> <p>Au peuple d’oc, il doit avec la langue tout un imaginaire, celui des contes entendus dès l’enfance de la bouche du berger Cyprien qui racontait aux enfants rassemblés sur l’aire de battage, les soirs d’été traversés des cris des martinets : contes traditionnels <i>Jean de l’Ours</i>, <i>La bête à sept têtes</i>, contes de chasse, d’affût au loup, légendes. Ce sont, dit-il, des songes à haute voix. « La poésie descendait en nous. [...] C’était la richesse d’hommes à qui rien n’appartient [...] la lumière d’astres morts depuis longtemps²⁸. » La plus humble devinette a une puissance cosmique : « Le frère est blanc, la sœur est noire, chaque matin le frère tue la sœur, chaque soir la sœur tue le frère et pourtant ils ne meurent jamais. »</p> <p>Max Rouquette n’est pas seul. Beaucoup d’écrivains occitans de sa génération ont témoigné de la chance qui leur a été donnée d’hériter d’une langue et d’une culture dont ils reconnaissent la valeur. Rouquette a construit sur cet héritage une œuvre moderne. Il a, avec René Nelli, connu et fait connaître la richesse ethnologique des contes de la tradition orale occitane²⁹. Il a écrit des contes poétiques et politiques. Il a surtout diffusé dans son œuvre quelque chose de la magie des contes. Beaucoup ont décrit l’enchantement provoqué par la lecture de <i>Vert Paradis</i>. Le premier des six articles que lui a consacrés Philippe-Jean Catinchi³⁰ (1996) dans <i>Le Monde des Livres</i> s’intitulait <i>L’enchanteur ébloui</i>.</p> <p>La richesse du mythe et le sacré, il les trouve pareillement et très tôt dans la lecture des grands textes, la Bible (dans l’édition de Port Royal de Lemaistre de Sacy), les troubadours, <i>La Divine Comédie</i>. On voit</p> <p>28. Oc, <i>Folklore et littérature d’oc</i>, mars 1962. 29. Brun, Jean-Frédéric, « René Nelli et Max Rouquette », <i>Les cahiers Max Rouquette</i>, n° 6, 2012, pp. 40-48. 30. Articles de Catinchi, Philippe-Jean, dans <i>Le Monde des Livres</i> : 15 mars 1996, « Max Rouquette, l’enchanteur ébloui ». / 11 octobre 1996 « Hésiode occitan ». / 13 juillet 2000, « L’étrange tourment de Max Rouquette », sur <i>La quête de Pendariès, Les roseaux de Midas</i> et un livre réalisé en collaboration avec le photographe Georges Souche, <i>Larzac</i>. / 13 juillet 2000, « Le double je du poète », sur <i>Bestiari / Bestiaire</i>. / 21 décembre 2001, « Max Rouquette en constellation », sur <i>Graves pensées sur la lagune et Ils sont les bergers des étoiles</i>.</p>	<p>Illustration avec présentation d’une page complète.</p> <p>Titre de partie</p> <p>Citation de titres d’ouvrages (en italiques sans guillemets).</p> <p>Crochets et points de suspension.</p> <p>Citation d’une phrase complète avec place du point final.</p> <p>Référence en note de bas de page</p> <p>Citation d’une revue...</p> <p>...et d’un livre.</p> <p>Notes de bas de page.</p> <p>Source : Claire Torreilles (2019)</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Envoyez votre texte dans le mois qui suit la communication. Nous rappelons que la communication doit être inédite et avoir été prononcée pour la première fois à l'Académie qui en a l'exclusivité pour la publication en vertu des articles 42 et 52 de son règlement.

- **Présentation générale** : Sous *Word*. En en-tête : date de la séance, titre exact de la communication, nom de l'auteur et sa classe au sein de l'Académie. La longueur du texte ne dépasse pas trop celle de la version orale (50 000 caractères-espaces max. sauf accord préalable). Afin que les textes soient accessibles aux chercheurs, les sources doivent être documentées à l'aide de notes de bas de page, et/ou d'une liste d'ouvrages consultés en fin de chapitre. Voir exemples au verso.
 - **Illustrations** : Elles sont livrées séparément, numérotées (fig. 1, 2, etc.) et référencées dans le texte, accompagnées d'une légende. La maquettiste les placera à la place compatible avec la mise en page. Éviter les illustrations ou tableaux inadéquats qui ne sont plus lisibles une fois réduits au format A5 de l'édition. L'auteur envoie le cliché de la qualité optimale pour l'éditeur et ne le retouche pas. La reproduction de photos argentiques est à voir au cas par cas. Ne sont acceptées que les illustrations libres de droits (notamment celles captées sur internet). Pour une raison évidente d'économie des coûts, les illustrations sont limitées, sauf accord, à 8, dont 3 en couleurs.
 - **Normes typographiques** :
 - **Paragraphes** : Retrait positif de 1^{ère} ligne de 0,7 cm, pas d'interlignage. Éviter la surabondance de paragraphes courts.
 - **Citations** : Citations courtes dans le texte en romain entre guillemets. Citations longues séparées du texte sans guillemets avec retrait à gauche de tout le pavé, interligne avant et après. Chaque citation mérite une référence bibliographique précise en note de bas de page ; appel de référence dans le texte en exposant, en respectant la clause npg : n(ote) p(oint) g(uillemet).
 - **Titres d'œuvres** : italique maigre si mention dans le texte ; le premier nom dans le titre porte une capitale initiale.
 - **Capitales** : à limiter autant que possible ; munies d'accentuation où cela est nécessaire (l'État, l'Église).
 - **Guillemets** : On utilise les guillemets français « », mais une citation à l'intérieur d'une citation doit être différenciée à l'aide des guillemets dits anglais “ ”.
 - **Signes de ponctuation** :
 - Les points et virgules sont suivis d'un espace.
 - Ceux précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace sont ? ! ; :
 - Guillemet ouvrant « suivi d'un espace insécable
 - Guillemet fermant » précédé d'un espace insécable
- L'espace insécable se fait avec Ctrl + Maj. + espace. Les versions les plus récentes de Word le font automatiquement.

➤ **Bibliographie :**

À mentionner en notes de bas de page, pour citer :

- Un ouvrage : Nom, Prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, année, pagination (v. exemple¹).
- Un chapitre d'un ouvrage collectif : Nom, Prénom de l'auteur, Titre du chapitre ou de la contribution en romain entre « », *in* Nom, Prénom de l'auteur de l'ouvrage, (dir.), *Titre de l'ouvrage en italique*, lieu d'édition, éditeur, année, pagination (v. exemple²).
- Un article de périodique : Nom, Prénom de l'auteur, titre de l'article en romain entre « », *Titre du périodique en italique*, année de publication, volume, numéro, pagination (v. exemple³).
- Un ouvrage déjà cité antérieurement : Nom, Prénom de l'auteur, *op. cit.*, pagination (v. exemple⁴). En revanche art. cit. s'écrit en romain.
- Référence d'archives : Archives nationales = Arch. nat., suivi de la cote du document. Archives départementales = Arch. dép. + le nom du département, suivi de la cote du document. Archives municipales = Arch. mun. + le nom de la ville suivi de la cote du document (v. exemples^{5 6}).
- Dépôt en bibliothèque : Bibliothèque nationale de France = BnF, suivi de la cote du document. Bibliothèque municipale = Bibl. mun. + nom de la ville suivi de la cote du document (v. exemples^{7 8}).
- Un site web : Nom, Prénom de l'auteur, ou Organisme, titre de l'article en romain entre « », *Titre de la page d'accueil en italique*, lieu d'édition, éditeur, date de publication ou de mise à jour. (Consulté le jj/mm/aaaa). Adresse web = URL. (v. exemples^{9 10}).

➤ **Une bibliographie générale**

peut figurer en fin d'article sous la rubrique « Ouvrages (respectivement archives ou sites) consultés ».

¹ Cabanel, Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, A. Colin, 2012, p. 207.

² Paquier, Serge, Perroux, Olivier, « De la compagnie privée à l'entreprise municipale, l'exemple genevois (1844-1930) », *in* Paquier, Serge et Williot, Jean-Pierre (dir.), *L'Industrie du gaz en Europe aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Peter Lang, 2005, p. 295-318.

³ Lassalle, Victor, « Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 2012*, tome LXXXVI, 2013, p. 339-355.

⁴ Cabanel, Patrick, *op. cit.*, p. 145.

⁵ Arch. dép. Gard, G 1744.

⁶ Arch. mun. Beaucaire DD8.

⁷ BnF, ms. Fds fr. 22 098.

⁸ Bibl. mun. Avignon, ms. 2354.

⁹ BnF, Bibliothèque nationale de France, « Paul Sacher (1906-1999) », dans *Data.bnf.fr*, Paris, mis à jour le 25.06.2013, (consulté le 11.11.2013). URL : <http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12124004c>

¹⁰ Warszawski, Jean-Marc, « Bartók Béla (1881-1945) », *in Musicologie.org 2012*, Montreuil, Révision du 25 avril 2006 (consulté le 16.01.2014). URL : http://www.musicologie.org/Biographies/bartok_bela.html

NORMES DE PUBLICATION

à l'intention des auteurs

Envoyez votre texte dans le mois qui suit la communication. Nous rappelons que la communication doit être inédite et avoir été prononcée pour la première fois à l'Académie qui en a l'exclusivité pour la publication en vertu des articles 42 et 52 de son règlement.

- **Présentation générale** : Sous *Word*. En en-tête : date de la séance, titre exact de la communication, nom de l'auteur et sa classe au sein de l'Académie. La longueur du texte ne dépasse pas trop celle de la version orale (50 000 caractères-espaces max. sauf accord préalable). Afin que les textes soient accessibles aux chercheurs, les sources doivent être documentées à l'aide de notes de bas de page, et/ou d'une liste d'ouvrages consultés en fin de chapitre. Voir exemples au verso.
 - **Illustrations** : Elles sont livrées séparément, numérotées (fig. 1, 2, etc.) et référencées dans le texte, accompagnées d'une légende. La maquettiste les placera à la place compatible avec la mise en page. Éviter les illustrations ou tableaux inadéquats qui ne sont plus lisibles une fois réduits au format A5 de l'édition. L'auteur envoie le cliché de la qualité optimale pour l'éditeur et ne le retouche pas. La reproduction de photos argentiques est à voir au cas par cas. Ne sont acceptées que les illustrations libres de droits (notamment celles captées sur internet)*. Pour une raison évidente d'économie des coûts, les illustrations sont limitées, sauf accord, à 8, dont 3 en couleurs.
 - **Normes typographiques** :
 - **Paragraphes** : Retrait positif de 1^{ère} ligne de 0,7 cm, pas d'interlignage. Éviter la surabondance de paragraphes courts.
 - **Citations** : Citations courtes dans le texte en romain entre guillemets. Citations longues séparées du texte sans guillemets avec retrait à gauche de tout le pavé, interligne avant et après. Chaque citation mérite une référence bibliographique précise en note de bas de page ; appel de référence dans le texte en exposant, en respectant la clause npg [n(ote) p(oint) g(uillemet)] lorsque la citation fait la phrase. Exception : clause ngp lorsque la citation est incluse dans la phrase.
 - **Titres d'œuvres** : italique maigre si mention dans le texte ; le premier nom dans le titre porte une capitale initiale.
 - **Capitales** : à limiter autant que possible ; munies d'accentuation où cela est nécessaire (l'État, l'Église).
 - **Guillemets** : On utilise les guillemets français « », mais une citation à l'intérieur d'une citation doit être différenciée à l'aide des guillemets dits anglais “ ”.
 - **Signes de ponctuation** :
 - Les points et virgules sont suivis d'un espace.
 - Ceux précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace sont ? ! ; :
 - Guillemet ouvrant « suivi d'un espace insécable
 - Guillemet fermant » précédé d'un espace insécable
- L'espace insécable se fait avec Ctrl + Maj. + espace. Les versions les plus récentes de Word le font automatiquement.

➤ **Bibliographie :**

À mentionner en notes de bas de page, pour citer :

- Un ouvrage : Nom, Prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, année, pagination (v. exemple¹).
- Un chapitre d'un ouvrage collectif : Nom, Prénom de l'auteur, Titre du chapitre ou de la contribution en romain entre « », dans (ou *in*) Nom, Prénom de l'auteur de l'ouvrage, (dir.), *Titre de l'ouvrage en italique*, lieu d'édition, éditeur, année, pagination (v. exemple²).
- Un article de périodique : Nom, Prénom de l'auteur, titre de l'article en romain entre « », *Titre du périodique en italique*, année de publication, volume, numéro, pagination (v. exemple³).
- Un ouvrage déjà cité antérieurement : Nom, Prénom de l'auteur, *op. cit.*, pagination (v. exemple⁴). En revanche art. cit. s'écrit en romain.
- Référence d'archives : Archives nationales = Arch. nat., suivi de la cote du document. Archives départementales = Arch. dép. + le nom du département, suivi de la cote du document. Archives municipales = Arch. mun. + le nom de la ville suivi de la cote du document (v. exemples^{5 6}).
- Dépôt en bibliothèque : Bibliothèque nationale de France = BNF, suivi de la cote du document. Bibliothèque municipale = Bibl. mun. + nom de la ville suivi de la cote du document (v. exemples^{7 8}).
- Un site web : Nom, Prénom de l'auteur, ou Organisme, titre de l'article en romain entre « », *Titre de la page d'accueil en italique*, lieu d'édition, éditeur, date de publication ou de mise à jour. (Consulté le jj/mm/aaaa). Adresse web = URL. (v. exemples^{9 10}).

➤ **Une bibliographie générale**

peut figurer en fin d'article sous la rubrique « Ouvrages (respectivement archives ou sites) consultés ».

** Il incombe à l'auteur de s'assurer que ses illustrations sont libres de droits et de communiquer à l'académie, en même temps que son texte, les autorisations reçues.*

1- Cabanel, Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, A. Colin, 2012, p. 207.

2- Paquier, Serge et Perroux, Olivier, « De la compagnie privée à l'entreprise municipale, l'exemple genevois (1844-1930) », in Paquier, Serge et Williot, Jean-Pierre (dir.), *L'Industrie du gaz en Europe aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Peter Lang, 2005, p. 295-318.

3- Lassalle, Victor, « Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 2012*, tome LXXXVI, 2013, p. 339-355.

4- Cabanel, Patrick, *op. cit.*, p. 145.

5- Arch. dép. Gard, G 1744.

6- Arch. mun. Beaucaire DD 8.

7- BNF, ms. Fds fr. 22 098.

8- Bibl. mun. Avignon, ms. 2354.

9- BNF, Bibliothèque nationale de France, « Paul Sacher (1906-1999) », dans *Data.bnf.fr*, Paris, mis à jour le 25.06.2013, (consulté le 11.11.2013). URL : <http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12124004c>.

10- Warszawski, Jean-Marc, « Bartók Béla (1881-1945) », dans *Musicologie.org 2012*, Montreuil, Révision du 25 avril 2006 (consulté le 16.01.2014). URL : http://www.musicologie.org/Biographies/bartok_bela.html.